



Angers, le 5 juin 2019

Un boudrome couvert au parc des Sports de la Baumette.

Le maire d'Angers, Christophe BÉCHU et Roselyne BIENVENU, Adjointe aux Sports et aux Loisirs, ont inauguré ce mercredi le boudrome couvert d'Angers, situé au sein du parc des Sports de la Baumette. Un investissement de 1,4 million d'euros.

Le nouveau complexe répond aux besoins exprimés par les boulistes angevins. Il comprend un boudrome couvert de 16 terrains et 48 terrains extérieurs ainsi qu'un local bouliste regroupant un espace de convivialité, des bureaux et des sanitaires. Intégré au parc des sports de la Baumette, cet équipement sportif va notamment permettre à la Fédération Angevine de Pétanque de développer son projet et ainsi faire rayonner ce sport à travers le territoire.

Cinq clubs résidents

Pour assurer la gestion du boudrome, cinq clubs de pétanque angevins (ASPTT Angers Pétanque, Intrépide Angers Pétanque, La Rafle d'Angers, Club Angevin de Pétanque Jules Ferry et USAC Pétanque) ont créé l'Entente. Ce regroupement a permis la création de l'Ecole de Pétanque Angevine pour les plus jeunes. L'Entente souhaite également recevoir dans ce nouveau bâtiment, des structures accueillant des personnes en situation de handicap.

Un équipement homologué

Ce boudrome homologué vient compléter l'offre sportive de la ville d'Angers. L'équipement répond à l'exigence des compétitions départementales, régionales et nationales et accueillera en 2019 plusieurs évènements sportifs :

- 16 juin : Journée des féminines et des jeunes
- 7 juillet : Concours national des jeunes
- 15 septembre : Championnat des clubs
- 21 septembre : Grand Prix de la Ville d'Angers
- 22 septembre : Trophée tripléte mixte
- 20 octobre : Phases finales des coupes et challenges

La pratique sportive de la pétanque à Angers

A Angers, on recense 345 licenciés, dont 34 jeunes et 102 femmes de toutes catégories confondues.

En 2018, le Maine et Loire comptait 3 380 licenciés, dont 209 jeunes (catégories benjamin à junior) et 539 femmes de toutes catégories confondues.